Droit Pénal Du Travail

JP Karsenty intervient pendant la phase d'enquête et devant les juridictions répressives. Il opère tant pour la défense des personnes morales et des dirigeants que des salariés, qu'ils soient poursuivis pour infractions au code du travail ou victimes de ces infractions.

Le pôle social et le pôle pénal du cabinet associent leurs expertises respectives, afin de vous garantir un suivi efficace des dossiers de pénal du travail et des procédures maîtrisées.

A destination des entreprises et de leurs dirigeants, les avocats de l'équipe de droit pénal de JP Karsenty offrent également leurs conseils en matière de prévention du risque pénal. Ils accompagnent également les entreprises et leurs dirigeants en offrant leurs conseils en matière de prévention du risque pénal.

En mesure d'intervenir, en tant que conseil en prévention des risques et dès l'émergence d'un risque pénal, le cabinet accompagne ses clients dès la phase précontentieuse des procédures (enquêtes de l'inspection du travail, enquête interne).

L'équipe de droit pénal du travail est animée par Matthieu Chirez et Clémence Colin, accompagnés de leur équipe respective.

Classement Décideurs 2026

Droit pénal du travail - Pratique réputée